

Bassin versant du TECH

Tableau 2

Débits d'étiage de référence
aux points nodaux (en m3/s)

		Points nodaux sur l'axe du Tech					Points nodaux affluents	
		T1	T2	T3 SDAGE	T4	T5 SDAGE	Rieuferrer R1	Maureillas M1
Annuel	QMNA5* naturel	0,48	0,93	1,2	1,3	1,2	0,17	0,025
	QMNA5* influencé	0,48	0,92	1,1	0,7	0,18	0,078	0,023
	1/10 module naturel	0,17	0,36	0,52	0,81	0,94	0,075	0,085

* débit moyen mensuel minimum quinquennal sec

Etiage	Débit biologique	0,41	0,64	0,84	0,84	0,84	0,14	0,04
--------	------------------	------	------	------	------	------	------	------

Juillet	DOE / DG	0,71	1,34	1,65	1,8	0,84	0,17	0,04
	DCR			0,87		0,84		
Août	DOE / DG	0,63	1,16	1,4	1,56	0,84	0,14	0,04
	DCR			0,88		0,84		
Sept.	DOE / DG	0,56	1,08	1,32	1,48	0,84	0,14	0,04
	DCR			0,84		0,84		



Synthèse des données issues de l'étude de détermination des volumes prélevables pour le bassin versant du Tech (GINGER rapports FL34 09 080 – novembre 2011)

Débit biologique :	Indicateur moyen mensuel de soutien du bon état des eaux aux points nodaux (fonctionnement biologique satisfaisant du milieu aquatique sur le tronçon amont) – permet de dimensionner les prélèvements admissibles sur les sous-bassins concernés (volumes prélevables nets)
DOE : (Débit Objectif d'Etiage)	Indicateur moyen mensuel de la gestion structurelle équilibrée aux Points Stratégiques de Référence du SDAGE 2016-2021 (satisfaction du bon état des eaux et, en moyenne 8 années sur 10, des usages), déterminé à partir des volumes prélevables (scénario 1 de l'étude) – Contrôlé a posteriori par l'Etat aux stations hydrométriques associées
DG : (Débit de Gestion)	Indicateur moyen mensuel de la gestion structurelle équilibrée aux points nodaux locaux des sous bassins versants intermédiaires, déterminé à partir des volumes prélevables (scénario 1 de l'étude) – Valeur guide non contrôlée réglementairement
DCR : (Débit de Crise Renforcée)	Indicateur seuil de gestion de crise aux Points Stratégiques de Référence du SDAGE 2016-2021 – contrôlé en valeur journalière par l'Etat aux stations hydrométriques associées lorsque les actions nécessaires au respect des DOE auront été mises en place